



Paris, le 29 novembre 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT saluent de nouvelles perspectives pour le groupe Doux
—

L'homologation ce jour par le tribunal de commerce de Quimper du plan de continuation du groupe Doux marque une nouvelle étape importante pour le groupe, pour ses salariés et pour toute la filière avicole. La sortie du redressement judiciaire et l'annonce de l'entrée au capital début 2014 du groupe saoudien Al Munajem ouvrent de nouvelles perspectives pour la filière avicole grand export.

Comme il l'a fait depuis mai 2012, le gouvernement continuera à se mobiliser pour créer les conditions permettant la réussite du plan de continuation, la préservation de l'emploi au sein du groupe Doux et le maintien d'une filière grand export.

La semaine dernière, à l'occasion du rendez-vous avec la Commission Européenne, des perspectives ont été tracées pour : accompagner des investissements dans les élevages et les outils de transformation pour gagner en compétitivité, mettre en place des dispositifs spécifiques pour l'année 2014 pour assurer la transition vers un nouveau modèle pour la filière export.

Dans les prochaines semaines, le gouvernement travaillera activement à la bonne mise en place de ces outils, et suivra attentivement la situation des deux opérateurs à l'export Doux et Tilly Sabco.

Le gouvernement continuera par ailleurs à tout mettre en œuvre pour que les salariés licenciés pendant la procédure judiciaire du groupe Doux puissent retrouver un emploi. ».

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr